



Parti socialiste  
vaudois

# CONGRÈS EXTRAORDINAIRE

LUNDI 21 MARS 2022 – 20h  
LAUSANNE

## Cahier du Congrès

### TABLE DES MATIÈRES

A. Règlement du Congrès extraordinaire.....	2
B. Ordre du jour .....	3
C. Déroulement du point 6 .....	4
D. Présentation des candidates au Conseil d'Etat .....	5
E. Recommandations de vote – 15.05.2022.....	11
F. Résolutions .....	13

## A. Règlement du Congrès extraordinaire

1. Nous n'aborderons que les points à l'ordre du jour.
2. Le **temps de parole** des points de l'ordre du jour qui font l'objet d'une présentation est laissé à l'appréciation de la présidence du Congrès, de même que le temps de parole des interventions qui leur sont relatives.
3. Les votations se font à main levée. Toutefois, un vote se fait à bulletin secret sur proposition d'un·e délégué·e appuyé·e par 30 voix.
4. Les résolutions donnant lieu à une prise de position du PS vaudois sont annoncés en ouverture du Congrès. Afin de permettre leur analyse par le comité directeur, ils doivent être envoyés jusqu'au **dimanche 20 mars midi**. Leur discussion a lieu au point 7.
5. Il n'y a de décision que sur les points 1, 3, 5.1, 5.3, 6.1, 6.2, 6.3, et 7

*Ce règlement doit être adopté par une majorité des trois-quarts.*

## **B. Ordre du jour**

- 1.** Adoption de l'ordre du jour et du règlement du Congrès extraordinaire
- 2.** Mot de bienvenue de la Présidence
- 3.** Election des scrutatrices et scrutateurs
- 4.** Informations et communications
- 5.** Recommandations de vote pour les votations fédérales du 15.05.2022 :
  - 5.1 Modification de la loi fédérale sur la culture et la production cinématographiques (Loi sur le cinéma) : Samuel Bendahan, Conseiller national
  - 5.2 Modification du 1er octobre de la loi fédérale sur la transplantation d'organes, de tissus et de cellules (Loi sur la transplantation) : Brigitte Crottaz, Conseillère nationale
  - 5.3 Arrêté fédéral portant approbation et mise en œuvre de l'échange de notes entre la Suisse et l'Union européenne (Frontex) : Ada Marra, Conseillère nationale
- 6.** Elections cantonales 2022
  - 6.1 Validation de la stratégie de liste et du nombre de candidat·e·s PS au Conseil d'Etat
  - 6.2 Discours des candidat·e·s au Conseil d'Etat
  - 6.3 Désignation des candidat·e·s au Conseil d'Etat
- 7.** Résolutions
- 8.** Divers
- 9.** Clôture et apéritif

## **C. Déroulement du point 6**

### **Point 6.1**

Présentation de la stratégie d'alliance pour le Conseil d'Etat par Jessica Jaccoud, présidente du PS vaudois (5 minutes).

### **Point 6.2**

Nuria Gorrite, Cesla Amarelle, Rebecca Ruiz et Vassilis Venizelos ont 5 minutes de discours.

### **Point 6.3**

Validation du ticket socialiste sortant par un vote à main levée.

## D. Présentation des candidates au Conseil d'Etat

<b>Rebecca Ruiz</b>	<b>Section</b> : Lausanne <b>Domicile</b> : Lausanne
<b>Date de naissance</b> : 04.02.1982	
<b>Profession</b> : Conseillère d'Etat en charge du Département de la santé et de l'action sociale	
<b>Mandat(s) politique(s)</b> :	
Conseillère d'Etat depuis 2019	
Conseillère nationale de 2014 à 2019	
Députée au Grand Conseil de 2012 à 2014	
Conseillère communale à Lausanne de 2006 à 2012	
Présidente du PSL de 2006 à 2011	
<b>Pourquoi je me présente à la candidature au Conseil d'Etat :</b>	
<p>Au printemps 2019, j'ai eu l'immense honneur d'accéder au Conseil d'Etat, puis de prendre la succession de notre camarade Pierre-Yves à la tête du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS). Cette élection nous a aussi permis de conserver une majorité de gauche au sein du collège, et d'y représenter, avec Cesla et Nuria, les couleurs de notre parti.</p> <p>Près de trois ans après, ma motivation à défendre nos valeurs de solidarité et de progrès est intacte. Celle de pouvoir collaborer au sein d'une équipe, que nous formons avec mes deux collègues et avec Béatrice Metraux, également. Cette majorité de gauche au gouvernement nous a permis de faire beaucoup, depuis maintenant 10 ans, pour améliorer le quotidien des vaudoises et des vaudois. Que cela soit par des mesures contre la pauvreté et en faveur du pouvoir d'achat comme la hausse des subsides ou des allocations familiales, dans le domaine scolaire, pour les transports publics, en faveur de l'égalité ou encore pour le climat : il est impossible de tirer ici un bilan exhaustif, mais ces acquis indéniables sont bien sûr le résultat d'une aventure collective. Celui d'un parti socialiste fort qui défend et assume ses valeurs, mais qui sait aussi obtenir des avancées concrètes qui vont dans le sens de l'intérêt général.</p> <p>Si je souhaite aujourd'hui être candidate au côté de mes deux camarades, c'est parce que je suis convaincue que le canton de Vaud a besoin d'encore plus de ces progrès. Les cinq prochaines années seront cruciales, avec de nombreux défis à relever.</p> <p>Les suites de la pandémie devront être suivies avec beaucoup d'attention, et en particulier dans ses conséquences sociales. Il faudra continuer à préparer notre société à l'allongement de la durée de la vie. Il faudra s'assurer de maintenir la cohésion sociale et soutenir au mieux toutes celles et ceux qui ont besoin, que cela soit parce que le produit du travail ne permet pas de vivre décemment, parce qu'ils ou elles se trouvent dans une situation de handicap, ou parce qu'un proche a besoin d'aide dans sa vie quotidienne. Il faudra aussi relever le défi climatique, qui ne peut se faire qu'avec l'adhésion de la population et donc qui ne peut pas se faire au détriment des conditions de vies d'une partie de la société.</p> <p>A l'heure où le débat politique a tendance à se durcir, nous devons continuer à aller vers l'autre, à faire preuve d'empathie, et à accomplir tout ce qui est en notre pouvoir pour aller vers plus de justice et d'équité. C'est ce qui me motive chaque jour, et c'est ce que je m'engage à continuer de faire si vous m'accordez votre confiance.</p> <p>Pour toutes ces raisons, cela serait un grand honneur pour moi de pouvoir représenter à nouveau le Parti socialiste vaudois pour l'élection au Conseil d'Etat.</p>	

<b>Cesla AMARELLE</b>	<b>Section</b> : Yverdon-les-Bains <b>Domicile</b> : Yverdon-les-Bains
<b>Date de naissance</b> : 14.9.1973 <b>Profession</b> : Conseillère d'Etat en charge du DFJC	
<b>Mandat(s) politique(s) :</b> Conseillère d'Etat en charge du DFJC depuis 2017 Conseillère nationale de 2011 à 2017 Députée au Grand Conseil de 2007 à 2011 Présidente du PSV de 2008 à 2012	
<b>Pourquoi je me présente à la candidature au Conseil d'Etat :</b> <p>Nous nous apprêtons à faire ce qui en politique constitue l'un des exercices les plus difficiles : maintenir une majorité et progresser. Pour réussir cette étape, nous devons faire vivre notre parti autour de ce qui nous unit, soit notre détermination à faire progresser notre canton et notre conviction que nous sommes une force majeure pour y parvenir. Nous savons que notre travail de parti gouvernemental orienté vers des résultats réels inscrits dans la durée, s'accompagne toujours de notre objectif et de notre aspiration d'une société plus juste. Ce qui se joue aujourd'hui va bien au-delà du choix d'une candidature ou de l'autre mais bien de notre capacité à défendre notre projet commun : des services publics forts, un revenu digne pour toutes et tous ainsi que le respect des droits fondamentaux.</p> <p>Une élection sert à juger du bilan d'une politique. En l'occurrence, à juger du bilan d'un Conseil d'Etat à majorité de gauche. Et ce bilan est très solide et nous pouvons en être fiers. Notre canton est devenu un modèle en matière économique et sociale, plus particulièrement en ce qui concerne la défense des salariés, la santé, la formation, l'inclusion sociale et notre politique d'investissements.</p> <p>Dans le champ d'action du DFJC, nous avons pu lancer des chantiers absolument nécessaires : l'école à visée inclusive, l'éducation numérique et la valorisation de la formation professionnelle. Ces chantiers se déploient en bénéficiant de moyens importants et en tenant compte des retours du terrain, des enseignant-e-s et des autres acteurs de la formation. Ils nous permettent d'avancer vers une école qui fournit aux élèves le bagage nécessaire pour se mouvoir dans une époque aux défis exceptionnels. Nous avons également déployé des mesures de soutien inédites pour les milieux culturels qui ont été violemment impactés par la crise sanitaire et dans un dialogue continu avec ceux-ci. Ces chantiers sont lancés, il s'agit maintenant de les conduire à bon port. Si vous m'accordez votre confiance puis que j'obtiens celle des Vaudoises et des Vaudois, je m'y emploierai avec conviction.</p> <p>J'aimerais enfin souligner que Nuria, Rebecca et moi nous présentons devant vous individuellement, comme le prévoient nos statuts. Mais c'est bien à une équipe que j'ai le sentiment d'appartenir et c'est en tant qu'équipe que nous souhaitons battre la campagne pour défendre la majorité de gauche au gouvernement vaudois, mais aussi pour renforcer la présence socialiste au Grand Conseil qui est une condition nécessaire au succès de notre projet politique. Notre unité, notre militantisme et notre capacité d'agir pour obtenir des résultats utiles pour celles et ceux que nous défendons sont des atouts majeurs de notre action socialiste, dans les rues et dans les institutions lorsque nous travaillons sans relâche pour faire progresser nos politiques et forger notre destin collectif.</p>	

<b>Nuria GORITTE</b>	<b>Section</b> : PS Morges <b>Domicile</b> : Préverenges
<b>Date de naissance</b> : 06.07.1970	
<b>Profession</b> : Présidente du Conseil d'Etat, en charge du DIRH	
<b>Mandat(s) politique(s)</b> : Président du Conseil d'Etat depuis 2017 Conseillère d'Etat depuis 2012 Syndique de Morges de 2008 à 2012 Députée au Grand Conseil de 2007 à 2012 Municipale à Morges de 2000 à 2008 Conseillère communale à Morges de 1993 à 2000	
<b>Pourquoi je me présente à la candidature au Conseil d'Etat :</b> Le coronavirus a ébranlé notre pays et notre Canton. Pour répondre, de manière efficace et solidaire à cette crise mondiale, le gouvernement cantonal vaudois a pu compter sur une équipe soudée. Nous avons démontré la nécessité d'avoir dans un Exécutif des voix fortes, que des femmes peuvent porter! Avec mes camarades Rebecca Ruiz et Cesla Amarelle, nous avons défendu les Vaudoises et les Vaudois au cœur de l'Etat, mais aussi sur la scène intercantonale et nationale en mettant en avant nos valeurs socialistes : la solidarité, l'égalité entre les genres, un état fort et démocratique qui protège la population. La crise a prouvé la justesse de notre combat pour défendre des institutions démocratiques fortes, un Etat protecteur, et un service public inclusif. Je suis engagée en politique depuis plus de vingt ans, j'ai été municipale, syndique, députée. Comme Conseillère d'Etat et Présidente du gouvernement je suis fière d'avoir pu accompagner concrètement, pragmatiquement, mais en profondeur, les transformations de la vie des gens. A la tête du Département des infrastructures, j'ai veillé à étendre les services publics. J'ai développé les transports publics en garantissant qu'ils bénéficient à tout le Canton de Vaud, notamment grâce à un réseau de RER au quart d'heure, au renforcement des lignes de bus régionales et aux constructions ferroviaires. Par le dialogue et grâce à mes qualités de rassembleuse, j'ai pu débloquent les grands projets d'infrastructure comme le tram Lausanne-Renens, le tunnel du LEB ou impulser ceux des nouveaux métros M2/M3. Et afin de protéger notre climat et notre environnement, j'ai enfin doté le Canton d'une stratégie pour le vélo qui va permettre la construction de grands réseaux de pistes cyclables dans les agglomérations, mais aussi dans les régions rurales. Comme responsable des dossiers informatiques et numériques j'ai réussi à thématiser la souveraineté et la sobriété numérique qui ont été repris par la Confédération afin de garantir la protection et la confiance de la population nécessaire à la transformation numérique. L'accueil de jour est en passe de devenir un véritable service public, car nous avons réussi à le développer de manière équitable sur tout le territoire vaudois. Et comme ministre en charge du personnel, je me bats pour améliorer les bas salaires (revalorisation des classes salariales 1-5 : surtout des femmes) et une politique plus inclusive, contre le harcèlement, et en faveur des personnes LGBTIQ+. Forte de cette expérience, je suis désireuse de mettre à nouveau au service du parti et de la population mon énergie pour défendre les services publics, l'égalité et la solidarité. Mais ces combats ne seront victorieux que s'ils sont le fruit d'une équipe, que je vous demande de reconduire avec Cesla et Rebecca, et s'ils sont appuyés par les députées et députés socialistes qui doivent être les plus nombreux possibles pour assurer une majorité à nos idées ! Notre Canton mérite un avenir prospère et inclusif.	

## E. Recommandations de vote – Votations fédérales du 15 mai 2022

### 1. Modification de la loi fédérale sur la culture et la production cinématographiques (Loi sur le cinéma)

source [loi-sur-le-cinema.ch](http://loi-sur-le-cinema.ch)

#### **Investir en Suisse et pas uniquement à l'étranger**

Les plateformes internationales de streaming comme Netflix, Amazon Prime ou Disney+ et les chaînes de télévision étrangères comme TF1, M6 et C8 font de gros profits en Suisse, où le pouvoir d'achat est élevé. Les prix des abonnements y sont parmi les plus chers au monde et les revenus publicitaires sont énormes. Aujourd'hui, tous ces profits partent à l'étranger dans des productions américaines ou européennes. Avec la nouvelle Loi sur le cinéma, une part minimale de 4% devra être investie dans des productions suisses. Ce projet renforce l'industrie audiovisuelle suisse mais également notre économie locale. Les tournages engendrent d'importantes retombées économiques dans les secteurs du tourisme, l'hôtellerie, la restauration, les services et l'artisanat.

L'obligation d'investir est également favorable aux plateformes. Contrairement aux pratiques en vigueur dans certains pays européens qui exigent une taxe ou un impôt, la Loi sur le cinéma préserve la liberté de choix et l'autonomie des plateformes qui ont chez nous de nombreuses possibilités pour remplir leur obligation. Parmi elles figurent notamment les (co)productions de nouvelles séries et films ou encore l'achat d'œuvres existantes qui permettront aux plateformes d'étoffer leur catalogue et amélioreront leur attractivité sur le marché suisse et international.

#### **Développer l'offre audiovisuelle suisse pour toutes et tous**

La nouvelle Loi sur le cinéma permet de produire davantage de films et séries qui racontent notre quotidien, notre culture et notre pays. Notre identité culturelle sera ainsi renforcée grâce à un grand choix d'œuvres produites par et pour les Suisses et Suissesses. Grâce à sa riche diversité de régions, de langues, de paysages et de légendes, la Suisse est un terrain fertile pour la création de séries et de films captivants. Un oui à la Loi sur le cinéma contribue à valoriser cette singularité culturelle. Et si votre prochaine série préférée était suisse?

#### **La Suisse sur un pied d'égalité**

Les pays voisins ont déjà introduit dans leur législation des obligations d'investissement pour les fournisseurs de films et de séries avec succès. Les séries européennes sont vues dans le monde entier : "Casa de Papel" en Espagne, "Lupin" en France, "Dark" en Allemagne ou "Suburra" en Italie. La Suisse est en retard dans ce domaine. Un oui à la Loi sur le cinéma renforce la compétitivité suisse dans les coproductions internationales et crée des nouvelles opportunités pour les jeunes cinéastes. Cela permettra également d'éviter la fuite de nos talents vers des pays disposant de plus gros moyens. La Suisse n'est pas une île et doit pouvoir rivaliser avec la concurrence internationale. C'est pourquoi, les recettes amassées en Suisse doivent être en partie investies ici afin de faciliter notre accès au marché mondialisé de l'audiovisuel. Sans cette nouvelle Loi sur le cinéma, la Suisse risquerait bien de disparaître des écrans!

#### **Des projets plus ambitieux sans argent supplémentaire du contribuable**

Un oui à la Loi sur le cinéma permettra de produire des séries et des films suisses avec des budgets plus importants. L'entrée des acteurs du streaming sur le marché helvétique permettra une plus grande diversité de projets et représente un potentiel d'innovation important pour notre industrie. Le public suisse profitera de ce dynamisme sans nouvelle participation financière de sa part.

#### **Une offre diversifiée pour toutes et tous**

Pour que l'offre de séries et de films ne soit pas uniforme, les chaînes de télévision suisses doivent depuis de nombreuses années diffuser 50% de productions européennes. Une règle similaire doit aujourd'hui s'appliquer aux plateformes de streaming internationales. Le quota de 30% de productions européennes inscrit dans la Loi sur le cinéma garantit la diversité de nos écrans et assure l'égalité des chances pour nos cinéastes. Il préserve aussi notre souveraineté puisque la Suisse décidera seule de ce qui est compris dans le



terme « œuvre européenne » (Norvège, Royaume-Uni, etc). C'est enfin un pré-requis obligatoire pour la future ré-adhésion de notre pays à l'indispensable programme de financement européen MEDIA. Un oui à la Loi sur le cinéma renforce les chances des productions suisses de figurer en bonne place dans les catalogues.

### **Égalité de traitement avec les chaînes de télévision**

L'obligation d'investir pour les chaînes de télévision nationales et régionales existe en Suisse depuis de nombreuses années, système qui a fait ses preuves. Suivant l'évolution des usages, elle s'appliquera désormais également aux plateformes de streaming. Toutes les entreprises qui proposent des films et des séries en Suisse bénéficieront de conditions légales similaires et participeront à notre industrie, indépendamment de la technologie avec laquelle elles diffusent ces œuvres. Par ailleurs, les chaînes de télévision suisses et plateformes qui diffusent peu de films ou qui ont un chiffre d'affaires inférieur à CHF 2,5 millions sont exemptées de l'obligation d'investissement.

### **Recommandation de vote du comité directeur : OUI**

## **2. Modification du 1er octobre de la loi fédérale sur la transplantation d'organes, de tissus et de cellules (Loi sur la transplantation)**

source : PS Suisse

Chaque mois, près de six personnes meurent en Suisse car elles n'ont pas trouvé de donneur ou de donneuse d'organe. Il en est ainsi malgré le fait que plus de 80% de la population y serait favorable. Nous pouvons changer cela en acceptant la loi sur la transplantation d'organes, de tissus et de cellules en votation populaire le 15 mai prochain.

Le texte révisé de la loi sur la transplantation d'organes nous permettrait de sauver des vies.

Un organe peut sauver une vie. L'an dernier près de 1'500 personnes étaient sur liste d'attente pour un don d'organe, parmi elles, un nombre incalculable d'enfants. 72 personnes sont décédées car elles n'ont pas trouvé de donneur ou de donneuse à temps.

La situation a empiré ces dernières années. Les listes d'attente s'allongent, tout comme les délais. Pourtant, des sondages et enquêtes montrent en parallèle que le nombre de personnes prêtes à faire don de leurs organes est élevé : en Suisse, près de 80 % des sondés seraient prêts à être donneur ou donneuse. Si la loi sur la transplantation d'organes venait à être acceptée, cela permettrait d'augmenter le nombre de dons et, ainsi, de sauver des vies.

### **Que change la nouvelle loi sur la transplantation d'organes ?**

La nouvelle version de la loi introduit une conception élargie du consentement au don. Cela signifie que toute personne décédée devient potentiellement donneuse d'organes, à moins qu'elle ne s'y soit opposée au préalable. Les proches peuvent également s'opposer au don d'organes au nom de la personne décédée. Dans tous les cas, la procédure n'est pas automatique : un entretien avec les proches est toujours prévu.

### **Soulager les proches**

Aujourd'hui, les proches de la personne décédée doivent décider du don d'organes à sa place, si la volonté de cette personne n'est pas connue, ce qui est très souvent le cas. En plein deuil, encore sous le choc de leur perte, les proches décident dans deux tiers des cas de ne pas prélever d'organes, même si la personne décédée y était initialement favorable. La nouvelle procédure favorise donc l'autodétermination de la personne décédée.

### **Recommandation de vote du comité directeur : OUI**

### Qu'est-ce que Frontex ?

Frontex est l'Agence de garde-frontières et de garde-côtes de l'Union européenne. Elle a été fondée en 2005. Depuis lors, son budget a augmenté de 7000%, passant de 6 millions à 11 milliards d'euros pour la période 2021-2027. En termes de personnel, la force opérationnelle de Frontex est appelée à devenir une armée permanente de 10 000 gardes-frontières d'ici 2027.

Les principales activités de Frontex sont les suivantes:

Rapatriement des «personnes en migration irrégulière» (donc participation directe et indirecte à des refoulements illégaux)

Planification et mise en œuvre d'expulsions dans toute l'UE

Modernisation et formation des agences locales de garde-frontières (notamment en matière de surveillance, par l'alignement sur les normes et systèmes européens).

Élaboration d'«analyses de risques» comprenant des recommandations d'action (par ex. renforcement des contrôles aux frontières, extension des opérations de Frontex ou augmentation des ressources de l'agence).

Pour mener ces activités, Frontex opère directement aux frontières extérieures de l'UE et dans les pays européens, mais aussi dans un nombre croissant de pays tiers, selon une logique d'externalisation croissante du régime migratoire de l'UE. Frontex coopère activement avec plus de 20 pays en dehors de l'UE. Elle collabore, par exemple, avec les garde-côtes libyens, qui interceptent les bateaux de personnes migrantes et les ramènent de force en Libye, où elles sont détenues dans des conditions de violence massive. Frontex soutient activement l'expansion de la surveillance aérienne en Méditerranée, alors que dans le même temps les missions officielles de sauvetage sont continuellement réduites. Les activités de Frontex s'inscrivent dans le narratif raciste de la migration en tant que menace. Les analyses de risque produites par Frontex lui servent d'auto-légitimation pour développer toujours plus son rayon d'action. Depuis 1993, la politique d'isolement de l'UE par rapport au monde extérieur a coûté la vie à plus de 44 000 personnes, sans compter les très nombreux cas non signalés.

### Connexions Frontex en Suisse

En tant que membre de l'espace Schengen, la Suisse soutient Frontex financièrement et en personnel depuis 2009. Le Conseil national vient maintenant d'approuver un budget annuel de 61 millions de francs jusqu'en 2027. Cela représente environ 5% du budget total de Frontex, ce qui signifie que la Suisse contribue notablement au régime isolationniste violent de l'UE. Membre de l'espace Schengen, la Suisse dispose d'une voix consultative mais non délibérative en ce qui concerne la planification de nouvelles compétences et lois.

La Suisse profite largement de la violence du dispositif européen contre les migrations. En tant que siège de grandes entreprises des matières premières, place financière internationale et fabricant d'armement, la Suisse est un profiteur notoire du système capitaliste mondial. Elle porte donc une part de responsabilité dans les circonstances qui poussent de nombreuses personnes à fuir.

**Recommandation de vote du comité directeur : NON**

## **F. Résolutions**

Nous n'avons pas reçu de résolutions.